

COMPTE RENDU DE LA 184^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SODES

5 février 2026, à 09 :00
Hôtel Alt Québec,
1200, Avenue de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Administrateurs/trices présent(e)s :

AUBRY-MORIN, Jean	Administration de pilotage des Grands Lacs
BÉLANGER, Philippe	G3 Canada Limited
BERTIN, Marc-Yves	Administration de pilotage des Laurentides
BÉRUBÉ, Cédric	Société du port ferroviaire de Baie-Comeau
BLAIS, Marie-Claude	Administration portuaire de Trois-Rivières
BRUNET, Jean-Philippe	Groupe Océan
CHOUINARD, Alexandra	Administration portuaire de Sept-Îles
COUTURE-TRUDEL, Claudine	QSL
CYR, Denis	Fonds de solidarité FTQ
DESBIENS, Sylvain	Groupe Somavrac
DUBREUIL, Guillaum	CSL
FRATIANNI, Micheal	Société Terminaux Montréal Gateway
GRÉGOIRE, Jean	Langlois
LABERGE, Carl	Administration portuaire du Saguenay
LANOUILLE, Vincent	Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent
MORENCY, Stéphane	MSC
NADEAU, Charles-André	Aluminerie Alouette
OTIS, Karine	Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
RABY, Pascal	Administration portuaire de Québec
REYBURN, Katia	Logistec
REYNOLDS, Darrem	Canadien National
RICHARD, Christian	Péto-Nav inc, Desgagnés
SAUVÉ, Éric	Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central
TRÉPANIÉ, Nicole	Fednav
VALLIÈRES-ROLAND, Catherine	Communauté métropolitaine de Québec
VIAU, Isabelle	Société du port de Valleyfield

Personnes présentes avec la permission des administrateurs :

BEAUCHEMIN, Sophie,	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
BERNARD, Manou	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
CARON, Nathalie	Société des traversiers du Québec (STQ)
COTÉ, Frédéric	Concept Naval
MORMUL-DUBOIS, Milla	Sodes
SÉVIGNY, Marie-Line	Sodes
ST-PIERRE, Mathieu	Sodes

Personnes absentes :

CARON, Guy	Ville de Rimouski
D'AMBROISE, David	Administration portuaire de Montréal
DAOUST, Marie-France	Sodes
LABRIE, Michael	ArcelorMittal
SAADOUN, Fred	PwC
W. AUDET, Catherine	Davie

1. Ouverture de la réunion

M. Jean-Philippe Brunet ouvre la rencontre.

Il débute en présentant les trois (3) nouvelles déclarations :

- Déclaration de saine concurrence
- Déclaration de conflit d'intérêts
- Déclaration de responsabilité de la direction générale

Il poursuit en mentionnant que la direction générale a procédé à l'embauche, le 12 janvier dernier, de Mme Marie-Line Sévigny, à titre d'adjointe de direction.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Vallières-Roland propose d'ajouter, au *Varia*, un point sur la *Vision ville-port 2026-2025* de la Ville et du Port de Québec

L'ordre du jour est adopté avec modification.

3. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

M. Brunet indique que le suivi de la rencontre du 11 décembre 2025 a été effectué via le portail sécurisé des administrateurs le 15 janvier dernier.

À la suite de cet envoi, aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence, le compte rendu est adopté.

M. Charles-André Nadeau propose l'adoption du compte rendu. Mme Nicole Trépanier appuie cette proposition.

4. Rapport du Président du Conseil

M. Brunet mentionne qu'il a été impliqué sur deux (2) dossiers spécifiques :

- L'évaluation annuelle de M. St-Pierre;
- Et le projet d'échange et de partage de données.

L'évaluation annuelle fera l'objet d'un point de discussion lors du huis clos.

La mise à jour du projet d'échange et de partage de données sera effectuée lors du rapport du comité des finances.

5. Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (CGERH)

5a. Rapport du Comité

M. Brunet cède la parole à M. Stéphane Morency, président du CGERH.

Le CGERH s'est réuni le 21 janvier dernier.

Au cours de la prochaine année, les membres du CGERH actualiseront les politiques et règlements suivants :

- *Code d'éthique des employés;*
- *Politique sur l'évaluation du conseil d'administration, des comités qui en découlent et l'autoévaluation des administrateurs;*
- *Politique de confidentialité et de la protection des renseignements personnels;*
- *Politique de traitement des plaintes;*
- *Échelle salariale 2027-2029.*

5b. Code d'éthique des employés

M. Morency présente les actualisations proposées :

- Champ d'application :
 - Le champ d'application est élargi à toute personne qui œuvre pour ou au nom de la Sodes.
- Actifs informatiques :
 - La gestion des actifs informatiques est clarifiée et simplifiée afin d'assurer une meilleure compréhension des enjeux et risques qui peuvent y être associés. Par exemple :
 - Les documents numériques, courriels, discussions électroniques et fichiers partagés sont soumis aux mêmes règles de confidentialité et de prudence que les documents papier;
 - Toute communication électronique soit effectuée dans un environnement sécurisé et en conformité avec les politiques informatiques de la Sodes;
 - L'usage personnel des outils informatiques et des réseaux de la Sodes est toléré de manière occasionnelle et raisonnable.
- Ajout d'un onglet visant à encadrer et protéger les lanceurs d'alerte :
 - La Sodes s'engage à assurer un traitement confidentiel, diligent et équitable de tout signalement. À ce titre :
 - L'identité du lanceur ou de la lanceuse d'alerte, de la personne mise en cause est protégée et ne peut être révélée sans consentement, sauf exigence légale;
 - La Sodes offre une garantie absolue de non-représailles à une personne ayant formulé un signalement de bonne foi;
 - Toute forme d'intimidation, de menace, de harcèlement ou de représailles à la suite d'un signalement est strictement interdite et peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Les membres recommandent l'adoption du Code d'éthique des employés par le conseil d'administration.

M. Éric Sauvé propose l'adoption du Code d'éthique des employés. M. Denis Cyr appuie cette proposition.

6. **Comité des Finances**

6a. Rapport du Comité

M. Brunet cède la parole à M. Michael Fratianni, Président du Comité des Finances.

Le Comité des finances s'est réuni à deux reprises, soit le 27 janvier et le 3 février dernier.

M. Fratianni précise qu'outre l'état de la situation financière, les membres du Comité ont procédé à l'analyse des tâches à accomplir en 2026 et le projet d'échange et de partage de données révisé.

Au cours de la prochaine année, les membres du comité des finances analyseront les éléments suivants :

- Analyse de la situation financière par trimestre;
- Analyse de la mission d'examen 2025;
- Analyse de la conformité des polices d'assurances
- Analyse des risques liés à la protection des données et des cyber-attaques;
- Analyse du projet d'échange et de partage de données;
- Analyse du budget préliminaire 2027;
- Analyse des propositions de cotisations pour 2027;
- Plan d'affection 2027-2031;
- Politique de placements.

6b. Rapport financier

M. Fratianni passe en revue l'état de la situation financière au 31 décembre 2025.

Il passe en revue l'ensemble des actifs à court terme. Il mentionne que le montant de 142 911,53 \$ est supérieur à l'année dernière. Cet écart s'explique par la réception de l'aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi que le paiement de la majorité des comptes à recevoir.

Le montant de 61 861,32 \$ à l'onglet Comptes à recevoir est principalement dû à une facture tardive. À titre comparatif, le montant inscrit à cet onglet, au 30 novembre 2025, était de 148 345,69 \$.

En date d'aujourd'hui, la situation est revenue à la normale.

Le total de l'actif, au 31 décembre 2025, est de 1 139 187,02 \$ comparativement à 921 319,47 \$ à pareille date en 2024.

En ce qui concerne le passif, il explique que les sommes à l'onglet Compte à payer sont inférieures à l'année précédente considérant que l'organisation paie tous les mois.

M. Fratianni mentionne que M. St-Pierre leur a expliqué que des questions spécifiques allaient être adressées à la firme de vérification comptable afin de clarifier l'écart entourant les frais courus au 31 décembre 2025 par rapport à ceux au 31 décembre 2024.

Le total du passif au 31 décembre 2025 est de 17 665,02 \$.

Au 31 décembre 2025 :

- Actif net non affecté : 290 436,00 \$;
- Fonds de réserve – Avoir : 685 691,18 \$;
- Actif net investi en immobilisations : 47 131,00 \$;
- Bénéfice net : 78 717,59 \$.

Il poursuit en détaillant l'état des résultats.

Bien que la Sodes n'ait pas obtenu de soutien financier gouvernemental pour le projet d'échange et de partage de données, la solide performance financière des Assises québécoises du secteur maritime (AQSM), combinée à l'arrivée de nouveaux membres, permet de terminer l'année avec des revenus de 1 147 425,76 \$. Il s'agit d'un écart positif de 9 161,76 \$ par rapport à ce qui avait été budgété.

M. Fratianni précise que M. St-Pierre a informé les membres du Comité qu'aucune écriture n'avait été effectuée dans l'onglet *Revenus liés aux placements* depuis plus de 8 mois. Une écriture de régularisation devra être effectuée à la suite de la vérification comptable.

En ce qui concerne les charges, il attire l'attention sur les postes budgétaires présentant les écarts les plus significatifs :

- Salaires et avantages sociaux :
 - L'écart de 59 008,33 \$ sera revu à la baisse à la suite de la mission d'examen puisque les montants REER pour les employés de la Sodes ont été versés en janvier 2026 et que l'évaluation annuelle de M. St-Pierre n'a pas encore eu lieu ainsi que le boni. La somme de ces montants représente environ 30 000 \$.
- Services informatiques :
 - L'écart de 1 177,40 \$ est lié aux actions supplémentaires demandées à BZ Inc, le fournisseur de service informatique de la Sodes, à la suite du départ de Mme Marie-Pier Racine.
- Activités de réseautage :
 - L'écart de 33 259,60 \$ s'explique par une participation plus élevée que prévu aux Assises;
- Honoraires professionnels :
 - L'écart de 9 083,15 \$ est principalement lié à l'accompagnement fourni par RCGT à la suite du départ de Mme Racine.
- Intérêts et frais bancaires :
 - L'écart de 2 006,14 \$ s'explique par l'utilisation des plateformes transactions Stripe et Accéo Transphère. Afin de réduire les coûts, l'utilisation d'une nouvelle plateforme est prévue pour 2026.

Au 31 décembre 2025, la valeur totale du portefeuille était de 940 590 \$ comparativement à 902 047 \$ à pareille date l'année précédente.

Les administrateurs soulignent la gestion rigoureuse effectuée par la direction générale et les félicitent les efforts visant le recrutement de nouveaux membres.

6c. Projet d'échange et de partage de données

M. Fratianni mentionne que la direction générale a eu des échanges avec le gouvernement du Canada au sujet du projet de données. Leur intention serait de voir le déploiement s'accélérer afin d'intégrer un plus grand nombre d'intervenants de l'écosystème maritime et logistique canadien.

Cette orientation représente une opportunité stratégique pour renforcer la portée et le positionnement du projet à l'échelle canadienne. Elle soulève, toutefois, des enjeux qui requièrent une analyse rigoureuse, notamment en matière de coûts de projet, de capacité en ressources humaines et de niveau d'engagement des organisations participantes.

Les membres ont rappelé que toute accélération devra être évaluée de façon à préserver l'équilibre entre ambition, capacité d'exécution et gestion des risques.

À cet effet, trois (3) scénarios ont été analysés :

- Scénario initial;
- Scénario avec déploiement modéré;
- Scénario avec déploiement accéléré.

M. St-Pierre renchérit en précisant que la direction générale a engagé des discussions avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir leur engagement envers le projet de données. Après plusieurs échanges, les représentants gouvernementaux ont exprimé le souhait que le projet puisse accélérer l'intégration de nouvelles organisations dans la phase d'exploitation.

En ce sens, l'ensemble des risques, y compris les risques financiers ainsi que l'accélération possible de l'embauche de nouvelles ressources, ont été pris en compte.

Le projet initialement prévu à plus de neuf (9) millions de dollars se chiffrerait dorénavant à plus de quinze (15) millions de dollars. Le montant d'aide gouvernementale s'élèverait à près de dix (10) millions de dollars.

Considérant l'impact financier et le contexte politique actuel au Québec, le gouvernement fédéral s'est montré ouvert à un financement accéléré afin de compenser une contribution inférieure ou tardive du gouvernement du Québec.

Du côté du gouvernement du Québec, des discussions ont eu lieu avec le cabinet du nouveau ministre responsable de la Stratégie maritime, M. Jean Boulet. Il a été souligné que, compte tenu du contexte politique, certaines incertitudes subsistent quant aux orientations et à la contribution éventuelle du gouvernement du Québec.

L'ancien ministre, M. Bernard Drainville, ainsi que les membres du ministère des Transports et de la Mobilité durable ont toutefois procédé aux demandes budgétaires nécessaires auprès du ministère des Finances.

M. St-Pierre mentionne que l'organisation devra donc attendre le dévoilement du prochain budget provincial pour obtenir davantage d'orientation.

Après analyses et réflexions, les membres du Comité recommandent l'adoption du scénario permettant un déploiement accéléré.

Un comité directeur sera mis en place pour encadrer la gouvernance et soutenir la mise en œuvre. L'implication d'autres secteurs stratégiques, tels que les minéraux critiques, est également envisagée.

Après analyses et réflexions, les administrateurs, de façon unanime, recommandent l'adoption du scénario permettant un déploiement accéléré tout en maintenant l'approbation par étape du projet. Ils souhaitent également la mise sur pied d'un comité directeur afin d'encadrer la gouvernance du projet et soutenir la direction générale dans la mise en œuvre du projet.

7. Mot du président-directeur général

M. Brunet cède la parole à M. St-Pierre.

8a. Reddition de compte

M. Mathieu St-Pierre mentionne que les interventions de la permanence de la Sodes se font dorénavant dans le cadre d'une nouvelle planification stratégique. Il précise donc que les démarches effectuées par la Sodes seront présentées sous quatre (4) axes d'interventions :

- L'influence;
- Le service aux membres;
- Les projets spéciaux et partenariats;
- La performance organisationnelle.

En matière d'influence, il présente les principaux dossiers sur lesquels la Sodes est active auprès des représentants administratifs et politiques, tant à Québec qu'à Ottawa.

Une attention particulière est portée au projet d'agrandissement du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent. À ce sujet, les gouvernements devraient publier un projet de règlement au printemps.

Par ailleurs, la Sodes a reçu une demande du gouvernement canadien afin de coordonner des rencontres sectorielles dans le cadre de la stratégie sur la diversification des marchés actuellement en rédaction. L'objectif est d'assurer une concertation des acteurs concernés par les marchandises et marchés ciblés par le gouvernement.

Concernant le dossier de l'électrification à quai, plusieurs démarches ont été entreprises. Toutefois, les résultats demeurent décevants jusqu'à présent. M. St-Pierre souligne une volonté administrative et politique limitée quant à la mise en place d'une entente spécifique pour le secteur maritime.

Mme Nicole Trépanier mentionne que Fednav a rencontré Hydro-Québec, qui semble présenter une connaissance limitée des besoins spécifiques de l'industrie maritime, ce qui souligne la nécessité d'un travail de sensibilisation et d'information.

Il est recommandé de poursuivre les efforts de communication et de mettre à jour les études et les analyses relatives à l'électrification afin de soutenir les démarches actuelles et futures.

La Sodes est également interpellée par plusieurs membres relativement à l'état de l'infrastructure accueillant le marégraphe de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Ce quai, propriété de Transports Canada, est fermé à la navigation et son accès est restreint. La sécurité du site n'est plus garantie et aucune réhabilitation n'est prévue. Transports Canada privilégie plutôt un plan de démobilitation des équipements, dont le marégraphe. Considérant l'importance stratégique du site, des démarches ont été entreprises en collaboration avec différentes organisations maritimes et logistiques afin d'identifier des solutions à court, moyen et long terme. L'objectif est de sécuriser le site et d'éviter tout impact sur la fluidité et la sécurité de la navigation.

En matière de services aux membres, les efforts de l'organisation sont principalement orientés vers :

- L'organisation des Assises québécoises du secteur maritime, qui se tiendront les 5 et 6 mai à Trois-Rivières;
- L'élaboration du plan d'action découlant de la Table ronde des leaders.

La production des veilles médiatiques et stratégiques se poursuit. La veille médiatique permet notamment de diffuser aux membres les informations pertinentes concernant les consultations et les initiatives législatives et réglementaires.

Les efforts de la direction générale se concentrent notamment sur la préparation des cahiers spéciaux dans le cadre de la prochaine édition des Assises québécoises du secteur maritime.

Des discussions sont également en cours avec Innovation maritime (IMAR) et le CIRANO afin de renforcer l'intelligence d'affaires de l'écosystème maritime et logistique. Ces travaux s'appuient notamment sur le Système d'information maritime (SIM) et sur le projet de jumeau numérique développé par le CIRANO.

En matière de performance organisationnelle, plusieurs documents font actuellement l'objet de travaux de réflexion, de mise à jour ou d'élaboration :

- Échelle salariale 2027-2029
- Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels
- Politique de traitement des plaintes
- Politique de placements
- Politique sur l'évaluation du conseil d'administration, de ses comités et l'autoévaluation des administrateurs
- Réflexion entourant la planification stratégique 2027-2030

8b. Bilan – Plan d'action 2026

M. St-Pierre mentionne les actions à réaliser ainsi que les moyens qui seront utilisés pour y parvenir.

À travers les actions proposées, les administrateurs soulignent leur préoccupation quant à la non-tenu des rencontres du Forum de concertation sur le transport maritime. Il rappelle que cette instance, mise en place en 2001, a démontré son utilité grâce à la mobilisation des membres et à la réalisation d'études et de projets concrets.

9. **Mise à jour des dossiers**

Un document de mise à jour a été transmis aux administrateurs en même temps que l'ensemble des documents.

M. Brunet invite les membres du CA à transmettre leurs commentaires ou questions directement auprès de la permanence.

10. **Varia**

M. Brunet cède la parole à Mme Vallières-Roland afin que celle-ci puisse faire état des travaux entourant la vision ville-port de la Ville et du Port de Québec.

Elle rappelle que la Ville de Québec et le Port de Québec se sont dotés d'une vision commune pour la période 2026-2035 afin de renforcer leur collaboration et mieux planifier

le développement du territoire Ville-Port. Cette démarche vise une cohabitation équilibrée entre les activités portuaires et les usages urbains, au bénéfice de la population, des communautés riveraines et des acteurs économiques.

Cette vision vise à :

- Renforcer et actualiser les liens entre la Ville et le Port, dans le cadre d'un projet durable, inclusif et tourné vers l'avenir, au bénéfice de la population, des communautés riveraines et des acteurs économiques;
- Mieux planifier et intégrer les fonctions portuaires dans la trame urbaine, en cohérence avec les aspirations de la communauté et en complémentarité avec les orientations de la Ville de Québec;
- Anticiper les besoins futurs et assurer un développement harmonieux, résilient et porteur de sens pour l'ensemble du territoire;
- Faire du Port une fierté collective et un moteur de transformation économique, urbaine et sociale, au service de la prospérité collective.

À la suite de la présentation, M. Brunet exprime le souhait que les organisations puissent partager, dans le cadre du point Varia, des présentations portant sur leur planification stratégique respective. Il est proposé d'utiliser la plateforme de la Sodes comme outil de diffusion des orientations stratégiques des différentes organisations, afin de favoriser une meilleure compréhension des axes de développement et des priorités de chacune.

11. Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 9 avril 2026 à Montréal.

Il serait également possible de participer à la rencontre via Teams.

12. Huis clos du conseil d'administration

Les administrateurs se réunissent en huis clos.

Fin de la réunion.

RÉUNION DES ADMINISTRATEURS DE LA SODES TENUE LE 05 FÉVRIER 2026 EN MODE HYBRIDE

RÉSOLUTIONS

Administrateurs/trices présent(e)s :

Jean Aubry-Morin	Administration de pilotage des Grands Lacs
Sophie Beauchemin	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Philippe Bélanger	G3 Canada Limited
Marc-Yves Bertin	Administration de pilotage des Laurentides
Cédric Bérubé	Société du port ferroviaire de Baie-Comeau
Marie-Claude Blais	Administration portuaire de Trois-Rivières
Jean-Philippe Brunet	Groupe Océan
Alexandra Chouinard	Administration portuaire de Sept-Îles
Claudine Couture-Trudel	QSL
Denis Cyr	Fonds de solidarité FTQ
Sylvain Desbiens	Groupe Somavrac
Guillaum Dubreuil	CSL
Michael Fratianni	Société Terminaux Montréal Gateway
Jean Grégoire	Langlois
Carl Laberge	Administration portuaire du Saguenay
Vincent Lanouette	Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent
Stéphane Morency	MSC
Charles-André Nadeau	Aluminerie Alouette
Karine Otis	Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
Pascal Raby	Administration portuaire de Québec
Katia Reyburn	Logistec
Darren Reynold	CN
Christian Richard	Péto-Nav inc, Desgagnés
Éric Sauvé	Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central
Nicole Trépanier	Fednav
Catherine Vallières-Roland	Communauté métropolitaine de Québec

Personnes présentes avec la permission des administrateurs :

Manou Bernard	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
Nathalie Caron	Société des traversiers du Québec (STQ)
Frédéric Côté	Concept Naval
Milla Mormul-Dubois	Sodes
Marie-Line Sevigny	Sodes
Mathieu St-Pierre	Sodes

Personnes absentes :

Guy Caron	Ville de Rimouski
David D'Amboise	Administration portuaire de Montréal
Marie-France Daoust	Sodes
Michael LaBrie	ArcelorMittal
Catherine W. Audet	Davie
Fred Saadoun	PwC
Isabelle Viau	Société du port de Valleyfield

Code d'éthique des employés

Il est RÉSOLU d'adopter le Code d'éthique des employés.

Projet d'échange et de partage de données

Il est RÉSOLU unanimement d'adopter le scénario permettant un déploiement accéléré.